

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux Dispositions des Articles N°65- 82 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics et Des Délégations de Service Public, Il Est Porté à La Connaissance Des Soumissionnaires Ayant Participé à L'avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimale N°04/2026 Paru Dans

Presse 07/04/2026 الوسط
Ecrit: (AR)

Le Sentinelle-
07/04/2026
(FR)

Presse
Electroniqu 07/04/2026 دزاير نوب-
e:

BOMOP

PROJET ; Travaux d'extension au niveau de la Mosquée du Village Takaats Commune de Seddouk

Qu'à l'Issue du Résultat d'Evaluation des Offres Techniques et Financières, se référant à la procédure d'analyse et d'évaluation des offres ainsi qu'aux critères y prévalant ,énoncés dans le Cahier des Charges, attribué le lot du projet suivant le tableau ci-dessous :

Dénomination de l'Entreprise	Montant de l'offre DA en TTC	Montant Apres Correction DA en TTC	Délai De Réalisation	Note Technique	Observation
ETB EGTPH HADDAD Makhlouf et Cie Seddouk -Bejaia NIF:180060104347146	22 198 914,50	21 620 574,50	09 Mois	55,56	Offre Pre Qualifiée Techniquement et Moins Disante Financièrement

Les Soumissionnaires Peuvent Consulter Les Résultats de L'évaluation de Leurs Candidatures, Offres Techniques et Financières au Niveau de La Commune Dans Un Délai de **Trois (03) Jours** à Compter de la Première Parution du Présent Avis D'attribution Provisoire Dans Les Quotidiens Nationaux.

Tout Soumissionnaire Peut Introduire Un Recours Auprès de La Commission Des Marchés Publics de La Commune Dans Un Délai Ne Dépassant Pas Les **Dix (10) Jours** à Compter de La Première Parution du Présent Avis Dans Les Quotidiens Nationaux, Presse Electronique Et Le **BOMOP**.

Fait à Seddouk, le:
Le Président de l'APC